

Procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2026

PRESENTS : Agathe CHAZALLON - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES – Patrick MOREL - Lionel PEYRELONG – Marie ROYET

ABSENTS :

EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

Le conseil municipal approuve la séance du 30 janvier 2026

Ordre du jour :

Le nouveau conseil municipal s'est réuni samedi 21 mars afin d'élire le maire et les adjoints. Philippe Delabre ouvre la séance en faisant l'appel des conseillers municipaux élus lors de la dernière élection municipale. Ensuite le doyen de séance, André Defay a fait procéder à l'élection du maire. Philippe Delabre a été réélu maire. Ensuite, Il faisait procéder à l'élection des adjoints

- **Election des adjoints** Ont été élus :
- 1^{er} adjoint : André DEFAY chargé des finances et des budgets, des relations avec le centre d'accueil et de la gestion de la ferme pédagogique. De plus, Mr DEFAY aura la délégation de signature en cas d'empêchement du maire.
- 2^{ème} adjoint : Virginie MONTES chargée des relations avec l'école, la petite enfance, l'agriculture et les relations avec l'association fin gras
- 3^{ème} adjoint : Patrick MOREL chargé de la gestion des employés municipaux, la voirie, responsable de la brigade des bénévoles et du patrimoine bâti

De plus, ont été nommés conseillers délégués :

- Catherine MATHIEU chargée des affaires relatives à la bibliothèque, au covoiturage, au tourisme, aux personnes âgées et à la gestion des gîtes
- Agathe CHAZALLON chargée des affaires concernant les événements de la commune, l'animation, la communication, les relations avec les associations et le conseil des jeunes

- **Nomination des délégués aux différents organismes**

Ont été nommés délégués :

- Au SGEV : Philippe DELABRE, suppléant : Lionel PEYRELONG
- Au SDE 43 : Sonia MAUREL et Catherine MATHIEU
- A la défense : Jean-Yves CHAZALLON
- Au centre d'accueil : Catherine MATHIEU, André DEFAY, Marie ROYET, suppléants : Philippe DELABRE, Virginie MONTES, Gérald GIBAUD
- A l'association Ferme pédagogique et équestre : André DEFAY, Gérald GIBAUD, Marie ROYET
- Au CNAS : Agathe CHAZALLON

- **Nomination des membres aux diverses commissions communales**

Deux commissions ont été créées :

- **Commission d'appel d'offres et des marchés** : Philippe DELABRE, Jean-Yves CHAZALLON, Patrick MOREL, Sonia MAUREL, suppléants : Agathe CHAZALLON, Virginie MONTES, André DEFAY

- **Commission communication** : Agathe CHAZALLON, Virginie MONTES, Sonia MAUREL, Marie ROYET et André DEFAY

- **Délégation au maire**

Le conseil municipal a délégué un certain nombre de ses compétences au Maire notamment la passation des contrats d'assurance, la réalisation des emprunts, la passation et l'exécution des marchés, la délivrance des concessions au cimetière, intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations et la demande d'attribution de subventions.

- **Fixation des indemnités de fonction des élus**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les indemnités brutes du maire au montant maximum auquel il peut prétendre soit 1 155 € par mois, à 447 € par mois pour le 1^{er} adjoint, à 230 € pour le 2^{ème} et 3^{ème} adjoint et à 217 € pour les conseillers délégués.

- **Régularisations cadastrales au Lac et à la Barthe**

Mr Jean-Pierre BOSCH demande à la commune de bien vouloir régulariser le tracé de la route communale qui à l'origine passait le long de la colonie. Cette rectification cadastrale nécessite le passage d'un géomètre. Tous les frais seront à la charge de Mr BOSCH. Le conseil municipal donne son accord pour cette régularisation qui fera l'objet d'un échange.

Mr le Maire fait part au conseil municipal de la demande de Mme Sandrine BAILLY qui souhaite acquérir un chemin communal qui passe au milieu de ses pâturages (ce chemin n'existe plus aujourd'hui).

Le conseil municipal donne son accord.

- **Location du gîte « le bois joli »**

Mr le Maire informe le conseil municipal de la demande de La compagnie des forestiers, qui est chargée de planter des haies sur la commune, de louer le gîte communal « le bois joli » pour 2 mois (du 23 avril au 23 mai). Le conseil municipal donne son accord moyennant un loyer mensuel de 600 €.

- **Droits de préemption**

La commune a reçu 2 droits de préemption concernant la vente de la maison de Mr et Mme Hermitte route du Meunier et la maison de Mme Boyer à Bigorre. Le conseil n'exerce pas son droit de préemption sur ces 2 biens.

Questions diverses

- **Approbation des coupes de bois**

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal du programme des coupes de bois proposé par l'ONF. Celle-ci est située à Chaudeyrac. Le conseil donne son accord pour une vente sur pied.

- **Lotissement Charigou 3**

Mr le Maire fait un point sur l'avancement du lotissement Charigou 3. Le permis d'aménager a été déposé. La consultation des entreprises pour effectuer les travaux devrait commencer prochainement.

Les travaux devraient être réalisés à l'automne. Aussi la vente des premiers lots ne pourra se faire qu'à partir de début 2027.

Les personnes intéressées peuvent faire une demande écrite auprès de la mairie.

Cependant pour l'instant, le prix de vente des lots n'est pas encore fixé.

de Maire


Le secrétaire
Virginie MONTES
